

> MODIFICATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE RUE CARNOT PENDANT L'ÉTÉ (essai du 18 juin au 19 septembre)



L'implantation prochaine du Centre commercial à l'entrée de Montbard, route de Dijon, nécessite parallèlement un renforcement de l'attractivité du centre Ville, de ses commerces, de ses activités.

Dans cette optique, il est nécessaire d'y développer des espaces conviviaux qui actuellement font défaut ; ceci pour inciter Montbardeois et touristes à la fréquenter plus assidûment pour leurs achats et leur plaisir.

C'est pourquoi il sera procédé cet été à un essai de modification de la circulation automobile sur une partie de la rue Carnot.

Du vendredi 18 juin 2010 au dimanche 19 septembre 2010, la circulation automobile s'effectuera à sens unique « entrant » sur la section de la rue Carnot comprise entre le restaurant « Le Lorenzo » et le bar « le Bon Coin », c'est-à-dire dans le sens allant du « Lorenzo » au « Bon Coin ».

Cette modification de la circulation permettra aux commerces riverains (restaurations rapides ou classiques, débits de boissons) de déployer une terrasse d'été sur la chaussée libérée durant cette période, s'ils en expriment le désir ou le besoin.

Cette modification de circulation ne concerne pas le reste de la rue Carnot qui demeurera à double sens : la section comprise entre la Banque Populaire et le Crédit Agricole sera maintenue à double sens pour permettre :

D'une part, aux véhicules engagés rue Carnot, devant le marché, d'accéder à la rue Maréchal de Lattre de Tassigny, et à la gare.

D'autre part, aux véhicules venant de la rue d'Abrantès, de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la gare, d'accéder à la rue Edme Piot, à la place Gambetta et à la place du marché.

Les véhicules qui voudront quitter le centre ville pour se rendre en direction de Semur-en-Auxois, Tonnerre, de la Marina pourront emprunter deux itinéraires :

- 1) Avenue Aline Gibez, Rond Point de la gare, Quai Philippe Bouhey.
- 2) Rue Carnot, place Gambetta, place du Marché, rue Carnot.

A la fin de cet essai, les constatations effectuées permettront d'alimenter la réflexion de tous les partenaires impliqués dans la revitalisation du centre ville, notamment dans le cadre du Fisac.

Merci de votre coopération au bon déroulement de cet essai qui perturbera certainement vos habitudes.

Soyez prudents, vigilants et compréhensifs. Bon été à tous au Centre Ville.



> LE FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLE

La municipalité de Montbard a décidé de poursuivre les efforts qu'elle a déployés en 2009 pour valoriser l'image de la ville. De nouveaux fleurissements vont voir le jour à la marina par exemple. Un mobilier urbain avec jardinières agrémentera la rue devant le cinéma, comme ce fut le cas, l'an passé, devant la poste, ceci dans la continuité du fleurissement commencé rue d'Abrantès.

De nouveaux bacs à fleurs ont été installés à l'intersection de la route de Laignes et de St Michel, à la station de pompage, afin de remplacer des bacs plus que vétustes.

D'autre part, un rond-point minéral au-dessus de la rue Paul Langevin (en face du café le Mon bar) est actuellement à l'étude. La mise en œuvre commencera en octobre 2010 pour aboutir au printemps 2011.



> QUELQUES NOUVELLES DU FISAC

FISAC = Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.



Après une période de présentation auprès des différents acteurs du commerce montbardois, le comité de pilotage, constitué des représentants de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), de la Chambre des Métiers, de l'UCAM (Union des Commerçants et Artisans de Montbard) et d'élus s'est réuni pour choisir le cabinet qui réalisera l'étude préalable.

Véritable clef de voute de la démarche FISAC, l'étude préalable doit être réalisée par des organismes compétents. Suite à l'appel d'offre lancé en mars 2010 auprès de plusieurs cabinets, 3 d'entre eux ont fait une proposition. Le comité de pilotage a choisi le **CABINET PIVADIS**.

Ce cabinet orléanais a été créé en 1987. Il est constitué par 10 personnes et d'une plateforme de téléphonie qui a réalisé plus de 450 études sur le sujet du développement et l'aménagement commercial dans des strates démographiques et des contextes comparables à Montbard.

Pour réaliser cette étude, le cabinet mettra en œuvre sa méthodologie basée sur 4 piliers fondamentaux, à savoir :

- l'analyse de la demande,
- l'analyse de l'offre,
- l'analyse urbaine,
- l'analyse sociodémographique.

Le but de cette étude préalable est de faire une « photographie » du commerce local et d'apporter des solutions novatrices et négociées avec les différents acteurs de la démarche **FISAC**.

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, des enquêtes seront menées auprès de 300 clients montbardois. Les commerçants et les artisans de Montbard seront également questionnés. Ces sondages se dérouleront de juin à septembre 2010.

Vous pouvez être sollicités téléphoniquement par le cabinet **PIVADIS** pour la réalisation de l'enquête faite auprès des consommateurs, merci de leur réserver le meilleur accueil afin que vos réponses puissent nous aider à **redynamiser le commerce montbardois**.

TAXI ADELLA
Maryline JULLIEN
Tous transports 7j/7

03 80 89 43 47
ou
06 08 99 32 39
21500 Nogent-les-Montbard

Transport de malades assis, Rayons, Chimio, Dialyses, Entrée et Sortie hospitalisation, etc...